

# La Clinique Juridique du Mile End

RAPPORT D'ACTIVITÉS  
*2013 - 2014*



*Rapport d'activités  
pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
au 30 septembre 2014*

## *La Clinique en bref*

Depuis plus de 12 ans, la Clinique juridique du Mile End est un réseau d'avocats et d'étudiants en droit dévoués à rendre la justice plus accessible aux citoyens. Nous croyons que personne ne devrait faire face à des problèmes juridiques sans les connaissances requises pour protéger et faire valoir ses droits. Depuis ses débuts, la Clinique a aidé un grand nombre de personnes en les informant de leurs droits et en leur offrant un soutien au travers de leurs démarches judiciaires. Les premières consultations ont lieu tous les mercredis de 16 h à 19 h.

Toute personne qui franchit notre porte est la bienvenue. Nous ciblons toutefois les individus et les familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un avocat et qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique. Nos clients viennent de plusieurs quartiers de Montréal et même de l'extérieur de Montréal et leurs problèmes concernent différents domaines de droit.

Nous formons les futurs avocats en offrant des stages aux étudiants en droit de l'Université McGill et de l'Université de Montréal.

Des avocats encadrent et supervisent les étudiants et fournissent gratuitement de l'information et des conseils juridiques à nos clients.

## *Ce qui nous motive*

Le statut économique d'une personne ne devrait pas déterminer sa capacité à comprendre et à défendre ses droits. Nous voulons un système de justice plus accessible et à la hauteur de l'idéal collectif. Nous nous consacrons à aider les individus et les familles à faible revenu à se retrouver dans les dédales de notre système de justice.

## *Collaborations*

### **Collaboration avec le milieu communautaire**

En 2013-2014 la Clinique a poursuivi son partenariat avec la Mission Communautaire du Mile End.

Depuis 2002, cet organisme nous prête ses locaux, ce qui permet à nos bénévoles d'accueillir les membres du public le mercredi. Les intervenants sociaux de la Mission du Mile End continuent de référer des bénéficiaires sans revenu ou à faible revenu vers notre service lorsqu'ils constatent un besoin d'information ou de conseil juridique.

La Clinique est toujours en lien avec le centre communautaire Tyndale St-Georges, qui, depuis 2008, nous prête un local pour que nos bénévoles puissent fournir des consultations juridiques à la communauté de la Petite Bourgogne. Nous devons ce partenariat à Colin Irving, président de notre conseil d'administration, lequel, depuis

2008 et jusqu'à son décès en 2013, offrait personnellement les consultations juridiques.

La Clinique entretient également des liens avec d'autres cliniques juridiques de la région de Montréal. Ayant souvent des mandats et des champs d'expertise différents, les cliniques juridiques se réfèrent mutuellement des clients afin d'optimiser l'utilisation des ressources limitées et offrir le meilleur service possible à la population.

Rappelons que la Clinique juridique du Mile End se distingue d'autres organismes en raison de sa capacité à livrer des opinions juridiques de par la participation d'avocats. Ainsi, en plus de vulgariser le droit pour nos clients, avec la contribution des étudiants bénévoles, nos avocats bénévoles peuvent aider un client à préparer des documents juridiques et lui conseiller les pistes d'action.

### **Collaboration avec le milieu universitaire**

La Clinique juridique du Mile End participe à la formation académique des étudiants.

La faculté de droit de l'Université McGill est partenaire avec la Clinique juridique depuis 2005. Au cours de l'année 2013-2014, quatre étudiants de l'Université McGill ont réalisé un stage au sein de la Clinique durant l'année scolaire alors que trois autres ont intégré l'équipe durant la période d'été.

Depuis 2009, la faculté de droit de l'Université de Montréal offre également un stage crédité en milieu communautaire à ses étudiants. C'est dans ce cadre que la Clinique a accueilli trois stagiaires de l'Université de Montréal durant l'année scolaire 2013- 2014.

Selon les commentaires des étudiants, ceux-ci apprécient leur expérience terrain à la Clinique juridique qui leur permet la rencontre avec de «vraies» personnes, de traiter de «vrais dossiers» et d'assumer de véritables responsabilités.

### ***L'équipe***

#### **Personnel**

Durant l'année 20013-2014, la Clinique a été gérée par Christine Paquin, avocate et directrice générale.

Elle assure la gestion, l'encadrement des bénévoles, la recherche de financement et la gestion des services y compris l'encadrement des étudiants stagiaires.

Grâce à une subvention de la Fondation du droit de l'Ontario, Christine Paquin a pu embaucher Catherine Hamil, une étudiante en droit à raison de 10 heures par semaine pour des tâches administratives. Depuis septembre 2014, c'est Talia Joundi qui assume ce rôle.



Depuis la fin octobre 2014 Valérie Gobeil, avocate et jusqu'alors bénévole, a travaillé à raison de 10 heures par semaine à la Clinique. Elle a été embauchée pour assister la directrice dans la gestion des suivis auprès des clients.

### **Conseil d'administration**

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, Michèle Moreau a intégré le conseil d'administration. Les mandats d'Allen Mendelsohn et de Simon Dupuis ont été renouvelés.

### **Bénévoles**

En plus du travail des étudiants, la Clinique juridique du Mile End a pu compter sur l'implication d'une trentaine d'avocats bénévoles.

### **Activités**

**22 novembre 2013-** La directrice de la Clinique participe à une réflexion sur l'accès à la justice animée par Thomas A. Cromwell, juge à la Cour suprême du Canada. Le juge Cromwell y présentait ainsi le rapport du Comité national d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale, lequel vise à promouvoir une meilleure concertation d'un plus grand nombre d'intervenants du système judiciaire.

**6 décembre 2013-** Participation au Forum annuel des cliniques juridiques. À l'issue de ce forum, deux rencontres ont eu lieu avec la Fondation du Grand Montréal afin de discuter de la possibilité que les organismes qui oeuvrent pour l'accès à la justice joignent leurs efforts de financement. La réflexion doit se poursuivre.

**23 janvier 2014** – Les étudiants de la Clinique ont organisé une soirée dansante de levée de fonds. L'événement est un franc succès et rapporte quelques milliers de dollars à la Clinique.

**Janvier à mars 2014-** Grace à la collaboration de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, la Clinique juridique du Mile End a tenu entre janvier et mars 2014 des ateliers sur les reprises de possession et les évictions dispensés par des avocats spécialisés en droit du logement.

**8 avril 2014-** Participation de la Clinique juridique du Mile End (kiosque) au Salon Visez droit qui permet au grand public de connaître les ressources en matière de justice.

**7 septembre 2014-** Les étudiants de McGill organisent une randonnée de levée de fonds à vélo pour le bénéfice de la Clinique juridique Tyndale. Près de 6 000 \$ est amassée et servira à la réalisation d'un projet au bénéfice de la Clinique Tyndale.

**18 septembre 2014- 6 @9 de la Clinique** -La directrice organise un 6 @9 dans un restaurant du quartier (Sanbox). L'objectif était de remercier l'ensemble des avocats bénévoles. Une soixantaine de personnes sont venues faire un tour.

**Octobre 2014-** Maria Manolakos, une de nos avocates bénévoles a animé un atelier portant sur les mandats en cas d'inaptitude et les testaments à Action-Centre-Ville, un centre communautaire au service des 50 ans et plus. Une cinquantaine de personnes ont participé à l'atelier. Un autre atelier a eu lieu le 4 novembre 2014. La Clinique est depuis sollicitée pour plusieurs ateliers similaires.

### **Ouverture d'été**

Grâce au programme du gouvernement fédéral visant à favoriser les emplois d'été, la Clinique juridique du Mile End a obtenu trois subventions afin d'embaucher trois étudiants d'été pour une durée de douze semaines. Ce soutien a permis à la Clinique juridique du Mile End d'ouvrir ses portes de mai à juillet en plus de voir à la préparation d'un bulletin annuel d'information.

### ***Partenaires financiers***

La Fondation Bannerman, la Fondation ECHO, la Fondation du droit de l'Ontario ainsi que IMK sont encore les principaux partenaires financiers de la Clinique.

Quant à la Fondation ECHO qui vient en appui aux gens qui souffrent de santé mentale, l'équipe de la Clinique (Geeta Narang, Alana Klein et Christine Paquin) a envoyé une lettre à la fin de l'année 2013 expliquant de façon détaillée et documentée les liens entre notre travail et la santé mentale. Nous avons reçu la somme de 10 000 \$ en réponse à cette lettre.

### ***Projet de la Fondation du droit de l'Ontario***

Grâce à l'appui de la Fondation, la directrice a pu finaliser le nouveau site Web de la Clinique en plus de mettre sur pied le nouveau système d'entrée de données. Le reste du projet est en cours de réalisation en particulier l'obtention d'une opinion juridique externe.

### ***Statistiques***

Du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014, nous avons accueilli **454** personnes à la Clinique juridique du Mile End. Depuis janvier 2014, 15 personnes additionnelles ont bénéficié de nos services à la Clinique Tyndale. L'achalandage a d'ailleurs significativement augmenté depuis octobre 2014. Pour le détail quant aux revenus de nos clients et les domaines de droit, il faut consulter notre bulletin annuel d'information ([www.justicemontreal.org](http://www.justicemontreal.org)).